

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/CONF.53/L.25
3 août 1967

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA
NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Genève, du 4 au 22 septembre 1967
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORTS DES GOUVERNEMENTS SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
DANS LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES

Rapport soumis par le gouvernement d'Israël

En Israël, le premier comité gouvernemental chargé de s'occuper des noms géographiques a été créé en 1949 par le Premier Ministre en vue d'établir des noms hébraïques pour le Negev. Le comité a remis en honneur des noms bibliques ainsi que d'anciens noms hébraïques pour toutes les localités, collines, vallées, sources, routes, etc., en Israël et pour divers détails géographiques marquants. Il a tenté de trouver une forme hébraïque pour les noms de localités ayant subsisté dans les langues égyptienne, assyrienne, grecque et latine. Vers la fin de 1950, le comité a publié une liste de noms géographiques relatifs à la région du Negev.

Il fut cependant décidé, en mars 1951, de désigner un comité gouvernemental chargé de s'occuper des noms géographiques pour l'ensemble du pays, et dont les décisions engageraient toutes les institutions publiques et de l'Etat. En 1953, le comité a publié la nomenclature pour le deuxième feuillet de la carte d'Israël (au 250 millième) et, en 1955, il a achevé de fixer des noms pour tous les éléments géographiques qui y figurent.

On avait créé trois sous-comités chargés de formuler des recommandations en matière de nouveaux noms et de fixer les anciens, c'est-à-dire a) les noms historiques, b) les noms géographiques et c) ceux de nouvelles agglomérations. Ces sous-comités, composés d'experts en diverses branches, soumettent leurs recommandations et suggestions à la réunion plénière pour approbation. Au cours de la dernière décennie, un grand pas en avant a été accompli vers la normalisation des noms pour l'ensemble de la carte d'Israël.

Tout au long de son existence, le Comité n'a cessé, toutes les fois que cela a été nécessaire, de fixer, pour les villes et villages nouvellement créés, des noms tirés la plupart du temps de la Bible. En 1958, le Comité a pour ainsi dire achevé de fixer des noms pour tous les éléments figurant sur la carte au 100 millièmè et il a abordé la troisième étape de ses travaux : le choix des noms devant figurer sur la carte au 20 millièmè.

Le Comité a également publié une nomenclature des lieux historiques et une nomenclature hydrographique. Au total, il a, à ce jour, ajouté quelque 7.000 noms à la carte.

Le Comité compte vingt et un membres, au nombre desquels figurent des géographes, historiens, archéologues, écrivains, etc. en renom. M. A. Biran, directeur du Département des antiquités d'Israël, en est le président.

Toutes les décisions prises par le Comité paraissent dans Reshumot, le journal officiel d'Israël.

La carte ne contient pas de signe particulier désignant les cours d'eau, montagnes, antiquités, etc. : n'y figurent que leurs initiales ou leur nom complet.

Le système de transcription adopté par Israël se fonde sur les règles de transcription établies par l'Académie hébraïque. Les noms bibliques marquants sont reproduits tels qu'il figurent dans la Bible et non d'après leur prononciation.

La transcription en anglais des noms géographiques non hébraïques s'effectue de la même façon qu'à l'époque où le territoire d'Israël était sous mandat.